



Exemples de remboursement formule 1111 - Objectif Santé

	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	Reste à charge	Précisions éventuelles	Commentaires
Hospitalisation Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0,00 €	20,00 €	0,00 €	Prise en charge illimitée	Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	217,36 €	54,34 €	83,30 €	Extraction extracapsulaire du cristallin par phakoémulsification, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'oeil (code BFGA427) Base de remboursement de la Sécurité sociale : 271,70 €	Prix moyen national de l'acte
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	431,00 €	217,36 €	54,34 €	159,30 €	Extraction extracapsulaire du cristallin par phakoémulsification, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'oeil (code BFGA427) Base de remboursement de la Sécurité sociale : 271,70 €	Prix moyen national de l'acte
Chambre particulière en établissement hospitalier	55,00 €	0,00 €	20,00 €	35,00 €		Tarif pour une chambre particulière dans un établissement hospitalier public de 50 à 60 € par jour et comprend la participation forfaitaire de 24€
Optique Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125,00 €	22,50 €	102,50 €	0,00 €	Verres unifocaux de classe A dont la sphère est de -2,25 à -4,00 ou +2,25 à +4,00 (codes 2254911 ou 2238444) - Monture de classe A (code 2222124)	Prix limite de vente et base de remboursement pour un assuré de plus de 15 ans
Équipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux simples	345,00 €	0,09 €	50,06 €	294,85 €	Verres unifocaux de classe B dont la sphère est comprise entre -2 à -4 (code 2225329) ou +2 à +4 (code 2293555) - Monture de classe B (code 226486)	Prix moyen national et base de remboursement pour un assuré de plus de 15 ans (145 € pour la monture et 100 € par verre)
Dentaire Détartrage	28,92 €	20,24 €	8,68 €	0,00 €	Code HBJD001	Tarif conventionnel
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% santé)	500,00 €	84,00 €	416,00 €	0,00 €	Code HBLD634	Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxième pré-molaires (prothèse du panier «maîtrisé»)	538,70 €	84,00 €	36,00 €	418,70 €	Couronne dentaire dentoportée céramométallique sur prémolaires (code HBLD491). Prix limite de vente : 550 €	Prix moyen national de l'acte
Couronne céramo-métallique sur molaires	538,70 €	75,25 €	32,25 €	431,20 €	Couronne dentaire dentoportée céramométallique sur molaires (code HBLD734)	Prix moyen national de l'acte
Aides auditives Aide auditive de classe I par oreille	1 100,00 €	210,00 €	140,00 €	750,00 €		Base de remboursement 2020 (100% santé Aide auditive applicable à effet du 01/01/2021)
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	210,00 €	140,00 €	1 126,00 €	Assuré âgé de plus de 20 ans	Prix moyen national de l'acte et avec base de remboursement 2020
Soins courants Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1,00 €	Base de remboursement de la Sécurité sociale : 25 €	Tarif conventionnel
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00 €	20,00 €	9,00 €	1,00 €	Base de remboursement de la Sécurité sociale : 30 €	Tarif conventionnel
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44,00 €	20,00 €	15,00 €	9,00 €	Base de remboursement de la Sécurité sociale : 30 €	Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56,00 €	15,10 €	6,90 €	34,00 €	Base de remboursement de la Sécurité sociale : 23 €	Prix moyen national de l'acte

Contrat sélectionné par Tégo,
association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901- SIRET 850 564 402 00012 APE 9499Z
153, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS



Exemples de remboursement formule 2222 - Objectif Santé

	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	Reste à charge	Précisions éventuelles	Commentaires
Hospitalisation Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0,00 €	20,00 €	0,00 €	Prise en charge illimitée	Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	217,36 €	54,34 €	83,30 €	Extraction extracapsulaire du cristallin par phakoémulsification, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'oeil (code BFGA427) Base de remboursement de la Sécurité sociale : 271,70 €	Prix moyen national de l'acte
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	431,00 €	217,36 €	54,34 €	159,30 €	Extraction extracapsulaire du cristallin par phakoémulsification, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'oeil (code BFGA427) Base de remboursement de la Sécurité sociale : 271,70 €	Prix moyen national de l'acte
Chambre particulière en établissement hospitalier	55,00 €	0,00 €	40,00 €	15,00 €		Tarif pour une chambre particulière dans un établissement hospitalier public de 50 à 60 € par jour et comprend la participation forfaitaire de 24€
Optique Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125,00 €	22,50 €	102,50 €	0,00 €	Verres unifocaux de classe A dont la sphère est de -2,25 à -4,00 ou +2,25 à +4,00 (codes 2254911 ou 2238444) - Monture de classe A (code 2222124)	Prix limite de vente et base de remboursement pour un assuré de plus de 15 ans
Équipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux simples	345,00 €	0,09 €	70,06 €	274,85 €	Verres unifocaux de classe B dont la sphère est comprise entre -2 à -4 (code 2225329) ou +2 à +4 (code 2293555) - Monture de classe B (code 226486)	Prix moyen national et base de remboursement pour un assuré de plus de 15 ans (145 € pour la monture et 100 € par verre)
Dentaire Détartrage	28,92 €	20,24 €	8,68 €	0,00 €	Code HBJD001	Tarif conventionnel
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% santé)	500,00 €	84,00 €	416,00 €	0,00 €	Code HBLD634	Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires (prothèse du panier «maîtrisé»)	538,70 €	84,00 €	120,00 €	334,70 €	Couronne dentaire dentoportée céramométallique sur prémolaires (code HBLD491). Prix limite de vente : 550 €	Prix moyen national de l'acte
Couronne céramo-métallique sur molaires	538,70 €	75,25 €	107,50 €	355,95 €	Couronne dentaire dentoportée céramométallique sur molaires (code HBLD734)	Prix moyen national de l'acte
Aides auditives Aide auditive de classe I par oreille	1 100,00 €	210,00 €	140,00 €	750,00 €		Base de remboursement 2020 (100% santé Aide auditive applicable à effet du 01/01/2021)
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	210,00 €	140,00 €	1 126,00 €	Assuré âgé de plus de 20 ans	Prix moyen national de l'acte et avec base de remboursement 2020
Soins courants Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1,00 €	Base de remboursement de la Sécurité sociale : 25 €	Tarif conventionnel
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00 €	20,00 €	9,00 €	1,00 €	Base de remboursement de la Sécurité sociale : 30 €	Tarif conventionnel
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44,00 €	20,00 €	18,00 €	6,00 €	Base de remboursement de la Sécurité sociale : 30 €	Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56,00 €	15,10 €	9,20 €	31,70 €	Base de remboursement de la Sécurité sociale : 23 €	Prix moyen national de l'acte

Contrat sélectionné par Tégo,
association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901- SIRET 850 564 402 00012 APE 9499Z
153, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS



Exemples de remboursement formule 3333 - Objectif Santé

	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	Reste à charge	Précisions éventuelles	Commentaires
Hospitalisation Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0,00 €	20,00 €	0,00 €	Prise en charge illimitée	Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	217,36 €	137,64 €	0,00 €	Extraction extracapsulaire du cristallin par phakoémulsification, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'oeil (code BFGA427) Base de remboursement de la Sécurité sociale : 271,70 €	Prix moyen national de l'acte
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	431,00 €	217,36 €	135,85 €	77,79 €	Extraction extracapsulaire du cristallin par phakoémulsification, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'oeil (code BFGA427) Base de remboursement de la Sécurité sociale : 271,70 €	Prix moyen national de l'acte
Chambre particulière en établissement hospitalier	55,00 €	0,00 €	40,00 €	15,00 €		Tarif pour une chambre particulière dans un établissement hospitalier public de 50 à 60 € par jour et comprend la participation forfaitaire de 24€
Optique Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125,00 €	22,50 €	102,50 €	0,00 €	Verres unifocaux de classe A dont la sphère est de -2,25 à -4,00 ou +2,25 à +4,00 (codes 2254911 ou 2238444) - Monture de classe A (code 2222124)	Prix limite de vente et base de remboursement pour un assuré de plus de 15 ans
Équipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux simples	345,00 €	0,09 €	250,06 €	94,85 €	Verres unifocaux de classe B dont la sphère est comprise entre -2 à -4 (code 2225329) ou +2 à +4 (code 2293555) - Monture de classe B (code 226486)	Prix moyen national et base de remboursement pour un assuré de plus de 15 ans (145 € pour la monture et 100 € par verre)
Dentaire Détartrage	28,92 €	20,24 €	8,68 €	0,00 €	Code HBJD001	Tarif conventionnel
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% santé)	500,00 €	84,00 €	416,00 €	0,00 €	Code HBLD634	Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxième pré-molaires (prothèse du panier «maîtrisé»)	538,70 €	84,00 €	216,00 €	238,70 €	Couronne dentaire dentoportée céramométallique sur prémolaires (code HBLD491). Prix limite de vente : 550 €	Prix moyen national de l'acte
Couronne céramo-métallique sur molaires	538,70 €	75,25 €	193,50 €	269,95 €	Couronne dentaire dentoportée céramométallique sur molaires (code HBLD734)	Prix moyen national de l'acte
Aides auditives Aide auditive de classe I par oreille	1 100,00 €	210,00 €	460,00 €	430,00 €		Base de remboursement 2020 (100% santé Aide auditive applicable à effet du 01/01/2021)
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	210,00 €	460,00 €	806,00 €	Assuré âgé de plus de 20 ans	Prix moyen national de l'acte et avec base de remboursement 2020
Soins courants Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1,00 €	Base de remboursement de la Sécurité sociale : 25 €	Tarif conventionnel
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00 €	20,00 €	9,00 €	1,00 €	Base de remboursement de la Sécurité sociale : 30 €	Tarif conventionnel
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44,00 €	20,00 €	21,00 €	3,00 €	Base de remboursement de la Sécurité sociale : 30 €	Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56,00 €	15,10 €	11,50 €	29,40 €	Base de remboursement de la Sécurité sociale : 23 €	Prix moyen national de l'acte

Contrat sélectionné par Tégo,
association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901- SIRET 850 564 402 00012 APE 9499Z
153, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS



Exemples de remboursement formule 4444 - Objectif Santé

	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	Reste à charge	Précisions éventuelles	Commentaires
Hospitalisation Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0,00 €	20,00 €	0,00 €	Prise en charge illimitée	Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	217,36 €	137,64 €	0,00 €	Extraction extracapsulaire du cristallin par phakoémulsification, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'oeil (code BFGA427) Base de remboursement de la Sécurité sociale : 271,70 €	Prix moyen national de l'acte
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	431,00 €	217,36 €	190,19 €	23,45 €	Extraction extracapsulaire du cristallin par phakoémulsification, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'oeil (code BFGA427) Base de remboursement de la Sécurité sociale : 271,70 €	Prix moyen national de l'acte
Chambre particulière en établissement hospitalier	55,00 €	0,00 €	50,00 €	5,00 €		Tarif pour une chambre particulière dans un établissement hospitalier public de 50 à 60 € par jour et comprend la participation forfaitaire de 24€
Optique Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125,00 €	22,50 €	102,50 €	0,00 €	Verres unifocaux de classe A dont la sphère est de -2,25 à -4,00 ou +2,25 à +4,00 (codes 2254911 ou 2238444) - Monture de classe A (code 2222124)	Prix limite de vente et base de remboursement pour un assuré de plus de 15 ans
Équipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux simples	345,00 €	0,09 €	280,06 €	64,85 €	Verres unifocaux de classe B dont la sphère est comprise entre -2 à -4 (code 2225329) ou +2 à +4 (code 2293555) - Monture de classe B (code 226486)	Prix moyen national et base de remboursement pour un assuré de plus de 15 ans (145 € pour la monture et 100 € par verre)
Dentaire Détartrage	28,92 €	20,24 €	8,68 €	0,00 €	Code HBJD001	Tarif conventionnel
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% santé)	500,00 €	84,00 €	416,00 €	0,00 €	Code HBLD634	Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxième pré-molaires (prothèse du panier «maîtrisé»)	538,70 €	84,00 €	336,00 €	118,70 €	Couronne dentaire dentoportée céramométallique sur prémolaires (code HBLD491). Prix limite de vente : 550 €	Prix moyen national de l'acte
Couronne céramo-métallique sur molaires	538,70 €	75,25 €	301,00 €	162,45 €	Couronne dentaire dentoportée céramométallique sur molaires (code HBLD734)	Prix moyen national de l'acte
Aides auditives Aide auditive de classe I par oreille	1 100,00 €	210,00 €	660,00 €	230,00 €		Base de remboursement 2020 (100% santé Aide auditive applicable à effet du 01/01/2021)
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	210,00 €	660,00 €	606,00 €	Assuré âgé de plus de 20 ans	Prix moyen national de l'acte et avec base de remboursement 2020
Soins courants Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1,00 €	Base de remboursement de la Sécurité sociale : 25 €	Tarif conventionnel
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00 €	20,00 €	9,00 €	1,00 €	Base de remboursement de la Sécurité sociale : 30 €	Tarif conventionnel
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44,00 €	20,00 €	23,00 €	1,00 €	Base de remboursement de la Sécurité sociale : 30 €	Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56,00 €	15,10 €	16,10 €	24,80 €	Base de remboursement de la Sécurité sociale : 23 €	Prix moyen national de l'acte

Contrat sélectionné par Tégo,
association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901- SIRET 850 564 402 00012 APE 9499Z
153, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS



Exemples de remboursement formule 5555 - Objectif Santé

	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	Reste à charge	Précisions éventuelles	Commentaires
Hospitalisation Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0,00 €	20,00 €	0,00 €	Prise en charge illimitée	Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	217,36 €	137,64 €	0,00 €	Extraction extracapsulaire du cristallin par phakoémulsification, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'oeil (code BFGA427) Base de remboursement de la Sécurité sociale : 271,70 €	Prix moyen national de l'acte
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	431,00 €	217,36 €	213,64 €	0,00 €	Extraction extracapsulaire du cristallin par phakoémulsification, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'oeil (code BFGA427) Base de remboursement de la Sécurité sociale : 271,70 €	Prix moyen national de l'acte
Chambre particulière en établissement hospitalier	55,00 €	0,00 €	55,00 €	00,00 €		Tarif pour une chambre particulière dans un établissement hospitalier public de 50 à 60 € par jour et comprend la participation forfaitaire de 24€
Optique Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125,00 €	22,50 €	102,50 €	0,00 €	Verres unifocaux de classe A dont la sphère est de -2,25 à -4,00 ou +2,25 à +4,00 (codes 2254911 ou 2238444) - Monture de classe A (code 2222124)	Prix limite de vente et base de remboursement pour un assuré de plus de 15 ans
Équipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux simples	345,00 €	0,09 €	300,06 €	44,85 €	Verres unifocaux de classe B dont la sphère est comprise entre -2 à -4 (code 2225329) ou +2 à +4 (code 2293555) - Monture de classe B (code 226486)	Prix moyen national et base de remboursement pour un assuré de plus de 15 ans (145 € pour la monture et 100 € par verre)
Dentaire Détartrage	28,92 €	20,24 €	8,68 €	0,00 €	Code HBJD001	Tarif conventionnel
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% santé)	500,00 €	84,00 €	416,00 €	0,00 €	Code HBLD634	Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxième pré-molaires (prothèse du panier «maîtrisé»)	538,70 €	84,00 €	396,00 €	58,70 €	Couronne dentaire dentoportée céramométallique sur prémolaires (code HBLD491). Prix limite de vente : 550 €	Prix moyen national de l'acte
Couronne céramo-métallique sur molaires	538,70 €	75,25 €	354,75 €	108,70 €	Couronne dentaire dentoportée céramométallique sur molaires (code HBLD734)	Prix moyen national de l'acte
Aides auditives Aide auditive de classe I par oreille	1 100,00 €	210,00 €	860,00 €	30,00 €		Base de remboursement 2020 (100% santé Aide auditive applicable à effet du 01/01/2021)
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	210,00 €	860,00 €	406,00 €	Assuré âgé de plus de 20 ans	Prix moyen national de l'acte et avec base de remboursement 2020
Soins courants Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1,00 €	Base de remboursement de la Sécurité sociale : 25 €	Tarif conventionnel
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00 €	20,00 €	9,00 €	1,00 €	Base de remboursement de la Sécurité sociale : 30 €	Tarif conventionnel
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44,00 €	20,00 €	23,00 €	1,00 €	Base de remboursement de la Sécurité sociale : 30 €	Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56,00 €	15,10 €	25,30 €	15,60 €	Base de remboursement de la Sécurité sociale : 23 €	Prix moyen national de l'acte

Contrat sélectionné par Tégo,
association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901- SIRET 850 564 402 00012 APE 9499Z
153, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS